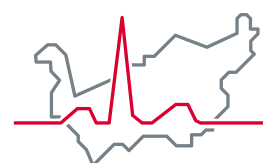


# Rapport de gestion

Hôpital du Valais



2014





### **Impressum**

Editeur : Hôpital du Valais, Direction générale, Service de communication, 1950 Sion.

Graphisme : Eddy Pelfini Graphic Design, Sion.

Photos : Joakim Faiss.

Impression : Schoechli Impression & Communication, Siere.

Sion, mai 2015.

05	<b>Introduction</b>
06	<b>L'Hôpital du Valais en bref</b>
06	Quelques chiffres
08	L'année 2014 en bref
10	<b>Gestion de l'Hôpital du Valais en 2014</b>
10	Planification hospitalière
11	Gouvernance
11	Outils de gestion
12	Evolution des tarifs
12	Projets stratégiques et infrastructures
14	<b>Activité</b>
14	Activité aigüe (stationnaire)
15	Activité chronique (stationnaire)
17	Activité ambulatoire
18	Laboratoires
18	Histocytopathologie
18	Consultations à l'Institut Central
20	<b>Exercice 2014 - Vue d'ensemble</b>
24	<b>Compte de résultat</b>
28	<b>Bilan</b>
33	<b>Ressources humaines</b>
33	Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle
33	Effectif en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle
34	Effectif en nombre de collaborateurs, moyenne annuelle
34	Nombre de collaborateurs par nationalité, moyenne annuelle
34	Taux de rotation du personnel
35	<b>Les personnes responsables au 31.12.2014</b>
38	<b>Annexes</b>
38	Annexes aux comptes consolidés 2014
40	Compte de résultat du Centre Hospitalier du Valais Romand (avant consolidation)
41	Compte de résultat du Centre Hospitalier du Haut-Valais (avant consolidation)
42	Compte de résultat de l'Institut Central (avant consolidation)
43	Bilan du Centre Hospitalier du Valais Romand (avant consolidation)
44	Bilan du Centre Hospitalier du Haut-Valais (avant consolidation)
45	Bilan de l'Institut Central (avant consolidation)



1 Institut  
Central (ICHV)

9 sites  
hospitaliers

Hôpital de Brigue  
Hôpital de Viège  
Hôpital de Sierre  
Clinique Sainte-Claire  
Sierre  
Centre Valaisan de Pneumologie  
Montana  
Hôpital de Sion  
Hôpital de Martigny  
Clinique Saint-Amé  
Saint-Maurice  
Hôpital de Malévoz  
Monthey

Après quelques années tourmentées, 2014 devait être celle du retour progressif à la sérénité pour l'Hôpital du Valais. Dans le prolongement des crises passées, les premiers mois de l'exercice ont encore connu leur lot d'agitation, coûtant le départ de plusieurs cadres médicaux et celui du président du Conseil d'administration, M. Charles Kleiber, que nous souhaitons remercier pour tout ce qu'ils ont entrepris au service de notre institution.

Ce retour à la sérénité s'est ensuite bel et bien opéré, également sur le plan de la gestion de l'Hôpital du Valais, qui fait l'objet de ce rapport. Au prix d'un important effort de réallocation interne des ressources et du blocage des engagements, l'année 2014 s'est achevée sur des résultats financiers satisfaisants compte tenu de la situation. Ils permettent notamment à l'Hôpital du Valais de conserver toute la sérénité nécessaire en vue des prochains investissements et de la réalisation de ses visions d'avenir quant à ses infrastructures.

Les décisions stratégiques du Conseil d'État, à la fin de l'année 2014, nous permettent aujourd'hui, à la satisfaction de chacun, d'avancer de manière concrète avec divers projets d'infrastructures, comme la stérilisation centrale à Martigny, le nouveau parking de l'hôpital de Sion et le développement du « Pôle santé » de Champsec, sans oublier le nouveau visage qui sera donné au site de Malévoz, ni le regroupement des activités hospitalières du Haut-Valais à Brigue.

Les changements intervenus au sein de l'organisation de l'Hôpital du Valais ont pour leur part permis un meilleur alignement entre les centres de décision. Alignement interne entre Conseil d'administration et Direction générale, mais également externe avec le Service de la santé publique et l'autorité politique. La très bonne entente régnant aujourd'hui entre Conseil d'administration et Direction générale permet à l'institution d'envisager l'avenir avec confiance et sérénité, malgré les difficultés inhérentes à la conduite d'une entreprise de plus de 5000 collaboratrices et collaborateurs dévoués.

Bien conscients des efforts consentis au quotidien par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs qui œuvrent au service de l'Hôpital du Valais, mais surtout apportent des soins aux Valaisannes et Valaisans, nous tenons à leur exprimer ici, au nom du Conseil d'administration et de la Direction générale, nos plus chaleureux remerciements.

Me Hildebrand de Riedmatten,  
président du Conseil d'administration ad intérim

Prof. Eric Bonvin, directeur général

### **Remarque**

Afin de séparer les aspects de pure gestion d'entreprise du domaine médical, le présent document n'intègre pas, contrairement aux années précédentes, les rapports annuels des départements médicaux et de soins des centres hospitaliers. Ces informations seront publiées dans le Rapport qualité 2014 de l'Hôpital du Valais, à paraître ultérieurement.

# L'HÔPITAL DU VALAIS EN BREF

Quelques chiffres

2004

Fusion de 10 hôpitaux et cliniques - Naissance du Réseau  
Santé Valais (RSV), aujourd'hui Hôpital du Valais



5'000

Principal employeur du canton :  
5'000 collaboratrices et collaborateurs



39'000

patients hospitalisés



449'000

visites ambulatoires





# 800

personnes en formation dans les départements infirmiers et médico-techniques



# 50

Reconnaisances FMH comme établissement de formation postgraduée dans plus de 50 disciplines médicales



# 350

Près de 350 médecins assistants et chefs de clinique en formation chaque année



# 63

Conventions et accords de collaboration avec :

- le Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV)
- les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG)
- l'Hôpital de l'Île à Berne
- l'Hôpital universitaire de Bâle

# L'ANNÉE 2014 EN BREF

JANVIER

## Nouvel équipement à Sion

L'Hôpital du Valais se dote de deux appareils à la pointe de la technologie pour « déboucher » les artères obstruées par des caillots de sang, des calcifications ou des dépôts gras. L'établissement valaisan est l'un des rares hôpitaux du pays à disposer de ces deux équipements qui répondent aux noms d'AngioJet et Jetstream.

## Urgences rénovées à Viège

Le Centre hospitalier du Haut-Valais inaugure son Service des urgences et d'endoscopie après rénovation. Des locaux modernes permettent une prise en charge optimale des patients, tout en offrant un cadre de travail motivant aux collaborateurs.

MARS

## Certification ERAS

Le Département de chirurgie du Centre Hospitalier du Valais Romand obtient la reconnaissance d'établissement certifié pour le programme ERAS (Enhanced Recovery After Surgery). Basé sur des pratiques scientifiquement reconnues et des recommandations d'experts, cet itinéraire clinique multidisciplinaire permet surtout d'améliorer la récupération des patients après une opération chirurgicale.

MAI

## Conseil d'administration

Me Hildebrand de Riedmatten, qui occupait le poste de vice-président, est désigné à la présidence ad intérim du Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais par le Conseil d'État. Madame Verena Sarbach-Bodenmüller est appelée au poste de vice-présidente ad intérim.

## Chirurgie cardiaque et cardiologie

À l'occasion des 20 ans de la chirurgie cardiaque et de la cardiologie en Valais, les Services de chirurgie cardiaque et de cardiologie du Centre Hospitalier du Valais Romand invitent la population à des conférences qui retracent le développement des vingt dernières années dans ces deux domaines et présentent la situation en 2014.

FÉVRIER

## Centre du vaisseau

Le Centre Hospitalier du Valais Romand figure parmi les six premiers accrédités au titre de « Centre du Vaisseau » en Suisse. Le plateau technique, le contrôle de qualité ainsi que la collaboration interdisciplinaire sont les points clés de cette reconnaissance.

AVRIL

## Cancer du poumon

La mise en service à Sion d'un accélérateur linéaire « TrueBeam » permet à l'Hôpital du Valais d'offrir un nouveau traitement aux patients atteints d'un cancer du poumon. Son extrême précision permet de cibler la tumeur de façon inframillimétrique en évitant les cellules saines.

## Stérilisation centrale à Martigny

Dans le cadre de la future construction à Martigny du bâtiment consacré au retraitement des instruments chirurgicaux de l'Hôpital du Valais et de l'Hôpital Riviera-Chablais, le jury désigne le lauréat du concours d'architecture, le bureau biennois Bauzeit Architekten.

## Neuf conventions renouvelées

L'Hôpital du Valais renouvelle neuf conventions de collaborations avec l'Hôpital de l'Île à Berne. Dans son processus d'amélioration constante de la qualité des prestations, l'Hôpital du Valais a entrepris d'actualiser les conventions de collaboration existantes avec les centres universitaires et d'en signer de nouvelles dans plusieurs domaines.

## Démission

Charles Kleiber, président du Conseil d'Administration de l'Hôpital du Valais, démissionne.



JUIN

## Nouveaux objectifs

L'Hôpital du Valais fait le bilan des nombreux mois d'instabilité et de surexposition médiatique qu'il a traversés. Il conclut à de nouveaux objectifs afin de poursuivre et développer sa mission sanitaire envers la population valaisanne. Une mission entièrement destinée à maintenir et développer une médecine publique de qualité.

OCTOBRE

## Soins palliatifs labellisés

Le service des soins palliatifs du centre hospitalier du Haut-Valais (SZO) de Brigue décroche le label de qualité attribué par palliative.ch (Société Suisse de Médecine et de Soins Palliatifs). Première en Suisse, ce label a été octroyé à un pôle de compétences en soins palliatifs, avec intégration de l'encadrement palliatif ambulatoire et en milieu hospitalier.

## Centre du sein

Le Centre du sein du Centre Hospitalier du Valais Romand s'associe au mouvement international « Octobre rose » et invite la population à venir découvrir le sein géant de la Ligue suisse contre le cancer et à assister à une série de conférences sur le sujet.

DÉCEMBRE

## Exercice Ebola

D'entente avec l'OCVS et la cellule cantonale Ebola, l'Hôpital du Valais organise un exercice « Ebola ». Celui-ci prévoit la prise en charge d'un patient suspect aux urgences de Viège et son transfert aux soins intensifs de Sion, où des analyses de laboratoire seront pratiquées en milieu protégé.

## Conventions avec Valère

L'Hôpital du Valais et la Clinique de Valère signent trois contrats de prestation dans les domaines des maladies infectieuses, de la pharmacie et de la radiologie.

SEPTEMBRE

## Ambulances

L'Hôpital du Valais reprend l'exploitation des ambulances sierroises, sur mandat de l'Organisation cantonale valaisanne des secours (OCVS).

## Don d'organes

À l'occasion de la journée nationale du don d'organes, le 20 septembre, l'Hôpital du Valais présente des stands d'information sur les différents sites hospitaliers du Valais Romand et du Haut-Valais. Le château de Valère est symboliquement illuminé en vert, couleur du don d'organes, la nuit du 19 au 20 septembre 2014.

## Symposium des soins

Placé sous le thème de « L'expertise soignante en présence d'individus souffrant d'une maladie chronique », le 2<sup>e</sup> Symposium des soins réunit plus de 230 participants à la HES-SO de Sierre. L'occasion pour les professionnels du soin de partager les richesses de leur quotidien en mettant en évidence prestations et compétences de l'institution.

NOVEMBRE

## Chariot magique

Association d'utilité publique qui soutient des professionnelles de la santé dans leur accompagnement auprès d'enfants hospitalisés, le Chariot Magique prend ses quartiers dans le hall de l'Hôpital de Sion. Une exposition d'une vingtaine de panneaux fait découvrir l'association et ses activités.

Dans le prolongement de son changement de gouvernance, l'Hôpital du Valais a tenu à prendre le pouls de ses collaboratrices et collaborateurs par le biais d'une importante enquête de satisfaction lancée à l'automne. Cette enquête, en révélant les forces et les points d'amélioration de l'institution, doit permettre de mettre en place, sur proposition du personnel, les mesures nécessaires à la satisfaction et à la motivation de chacun, condition nécessaire au succès futur de l'Hôpital du Valais. Ces propositions concrètes et les mesures liées serviront aussi à l'établissement du Concept d'établissement de l'Hôpital du Valais.

Toujours en lien avec les collaborateurs, l'Hôpital du Valais et ses partenaires sociaux ont poursuivi leurs échanges constructifs et abouti à un nouveau protocole d'accord sur la politique salariale et sociale, dans le cadre de la Convention collective de Travail en vigueur jusqu'à fin 2015.

L'ouverture de l'Hôpital du Valais s'est également manifestée en 2014 par le resserrement des liens avec le monde politique et la recherche de collaborations de type public-privé, notamment par le biais d'une nouvelle convention signée avec la Clinique de Valère dans le domaine des soins d'anesthésie.

D'un point de vue médical et à la suite du rapport Houben, l'Hôpital du Valais s'est attelé à la mise en œuvre des recommandations du Canton. À savoir :

- mettre en œuvre de manière stricte la convention signée avec le CHUV;
- renforcer la médecine hautement spécialisée en créant un comité de pilotage médical multidisciplinaire;
- mettre en place des itinéraires cliniques de médecine hautement spécialisée (MHS) intégrant l'ensemble du canton;
- renforcer la gouvernance médicale;
- fédérer l'Hôpital du Valais autour d'un projet médical incluant la MHS.

L'Hôpital du Valais a poursuivi ses efforts dans ce domaine, toujours dans son principal souci de qualité des soins et de sécurité des patients.

## Planification hospitalière

La révision de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) du 21 décembre 2007 a confirmé les compétences dévolues aux cantons en matière de planification hospitalière. Elle a introduit des critères de planification uniformes en prenant en considération la qualité et le caractère économique des prestations.

Dès 2015, l'attribution des mandats de prestations ainsi que l'élaboration de la liste hospitalière se sont faites par un appel d'offres permettant aux hôpitaux de postuler sur la base d'un catalogue de prestations. Les modalités de sélection des fournisseurs de prestations sont établies selon des critères fixés par le Conseil fédéral dans l'ordonnance sur l'assurance maladie et des recommandations de la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS). Cette procédure a été confirmée par la jurisprudence du Tribunal fédéral lors du traitement de recours.

L'inscription des hôpitaux admis sur la liste hospitalière cantonale 2015 s'est faite dans le cadre des mandats de prestations attribués par le Conseil d'Etat courant 2014. Les quatre listes hospitalières valaisannes (soins aigus, psychiatrie, réadaptation et soins palliatifs, lits d'attente) sont disponibles sur le site Internet de l'Etat du Valais.

L'Hôpital du Valais a reçu un mandat pour réaliser la quasi-totalité des prestations possibles et pour lesquelles il avait postulé, réparties sur l'ensemble de ses sites, à l'exception de certaines prestations propres aux hôpitaux universitaires (transplantations, grands brûlés) ou très spécialisées (réadaptation paraplégique, par exemple) et pour lesquelles

il a passé des conventions. La liste hospitalière 2015 ne bouleverse pas la carte des disciplines au sein de l'Hôpital du Valais. Les patients continueront d'être pris en charge comme jusqu'ici dans la plupart des cas. S'il y a certes quelques modifications, comme le déplacement de la psychiatrie de la personne âgée de Sierre à Malévoz, la nouvelle planification permet également des développements répondant aux besoins de la population valaisanne (réadaptation neurologique à Brigue, par exemple).

## Gouvernance

Avec notamment les départs du président du Conseil d'administration et de plusieurs cadres médicaux, ainsi que le lancement d'une commission d'enquête parlementaire, l'Hôpital du Valais a traversé une période 2014 mouvementée. La gouvernance institutionnelle s'inscrit dans cet environnement complexe et difficile. Face à cette situation, le Conseil d'administration et la Direction générale ont engagé un processus de consolidation et d'ajustement de la gouvernance. Cette démarche participative a permis d'identifier des mesures concrètes d'amélioration dans les domaines de la planification stratégique, de l'organisation et du pilotage.

L'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2015 de la nouvelle LEIS permettra à l'HVS de poursuivre les changements initiés dans le but de renforcer l'efficacité institutionnelle. Ce processus participatif a également permis aux instances de direction d'ajuster le processus de prise de décision et de rétablir un meilleur climat de confiance entre les différentes parties prenantes.

## Outils de gestion

L'Hôpital du Valais doit s'adapter à un environnement qui évolue rapidement. Ce changement dans le domaine hospitalier concerne également le Valais. L'évolution médico-

soignante, le libre-choix de l'hôpital, la nouvelle tarification, la pression croissante sur les coûts, la publication des indicateurs, l'évolution rapide de la technologie et de nombreux autres facteurs ont une influence importante sur la gouvernance de l'hôpital.

L'institution dispose aujourd'hui d'une grande variété d'outils de gestion développés au cours des dernières années. Ces outils se basent sur des nombreuses applications informatiques (sources des données) qui doivent être intégrées à un système global. Par le passé, l'accent portait principalement sur des analyses financières et économiques. Dans ce domaine, l'Hôpital du Valais dispose aujourd'hui d'informations étendues et détaillées représentées de manière agrégée selon le niveau de conduite.

Le regroupement des services de comptabilité au cours de l'année précédente a permis de poursuivre l'optimisation des processus en 2014. D'importants progrès ont ainsi pu être réalisés dans le domaine du système de contrôle interne, ce qui aurait difficilement pu être le cas sans la création de l'unité centralisée à la Direction des finances. L'Hôpital du Valais dispose depuis plusieurs années d'une comptabilité analytique bien développée et efficace. Ces données permettent d'établir des évaluations et des analyses, à disposition pour soutenir la conduite de l'entreprise. Pour 2015, le projet de certification REKOLE® a été lancé.

Dans le développement prévu, il s'agira tout d'abord de représenter les données à disposition de manière plus ciblée et plus uniforme à l'aide d'indicateurs pertinents. De plus, il sera important de se concentrer davantage sur les aspects de sécurité des patients et de qualité des soins pour les coordonner avec la dimension économique. Ces instruments doivent aussi permettre aux responsables des départements et services d'obtenir davantage d'informations.

## Evolution des tarifs

Le nouveau financement hospitalier – en place depuis 2012 avec l'introduction de SwissDRG - a pris un virage important et conduit à une augmentation des comparaisons entre les différents fournisseurs de prestations. Les premières négociations tarifaires avec SwissDRG ont rapidement - dans la phase d'introduction du moins - montré une tendance des tarifs à la baisse, ce qui équivaut pour les hôpitaux à des ressources en baisse tandis que les exigences augmentent.

Ces tarifs qui stagnent, voire qui s'inscrivent à la baisse, placent l'Hôpital du Valais face à d'énormes défis. L'exercice 2014 a tout juste pu être bouclé sur un résultat équilibré et le budget 2015 prévoit un déficit. Dans certains domaines, la pression sur les coûts a induit des charges de travail à la limite du raisonnable. L'Hôpital du Valais se trouve aujourd'hui confronté à d'importants défis financiers, face auxquels les seuls ajustements organisationnels et opérationnels ne suffiront plus. Ces prochaines années, l'évolution des tarifs devra s'inscrire à la hausse, faute de quoi un résultat d'exploitation équilibré ne sera plus possible, ou les investissements nécessaires guère finançables. Reste à espérer que les décisions judiciaires attendues du Tribunal administratif fédéral, suite à divers recours dans d'autres cantons, permettront d'amener de la clarté à la tarification future.

## Projets stratégiques et infrastructures

Fin 2014, sur proposition de l'Hôpital du Valais, le Conseil d'Etat a arrêté les axes de développement de l'hôpital. Pour le Centre Hospitalier du Valais Romand, toute l'activité opératoire sera regroupée à l'hôpital de Sion. Celui-ci assurera également la médecine de base ainsi que la médecine spécialisée et hautement spécialisée. Les sites de Sierre et Martigny conserveront la médecine de base de proximité et la gériatrie. Cette réorganisation permettra notamment de limiter le nombre de transferts entre sites. Dans le Haut-Valais, l'activité hospitalière sera regroupée sur le site de Brigue.

Fort de ces décisions, l'Hôpital du Valais a pu lancer les démarches concrètes pour plusieurs projets d'infrastructure, comme le concours d'architecture pour le nouveau parking et pour le « Pôle santé » de Champsec. Sur le site de Brigue, l'Hôpital du Valais s'affaire à la préparation d'un concours d'architecture. Des réalisations qui vont permettre d'assurer, demain comme aujourd'hui, des soins de qualité à l'ensemble de la population valaisanne.

L'année 2014 a également permis de désigner le lauréat du concours d'architecture pour la stérilisation centrale à Martigny. Le groupement mené par le bureau biennois Bauzeit Architekten a ainsi été sélectionné parmi les sept projets présentés. Il a été récompensé pour son projet « M. Propre ». Cette nouvelle construction, dont les travaux débuteront en 2015, marquera une nouvelle étape importante de collaboration entre l'Hôpital du Valais et l'Hôpital Riviera Chablais par la fourniture de prestations de retraitement des instruments chirurgicaux. L'ouverture de ce centre de compétence est prévue en 2016, avec un transfert progressif des activités de retraitement de l'instrumentation chirurgicale des sites concernés.



Ambulancier dans son véhicule à Martigny.

## Activité aigüe (stationnaire<sup>1</sup>)

Le nombre de patients hospitalisés à l'Hôpital du Valais est en léger recul par rapport à l'exercice précédent. Si le nombre de sorties est resté stable au Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO), il est en légère baisse au Centre Hos-

pitalier du Valais Romand (CHVR). Le nombre de journées malades s'est toutefois maintenu au niveau de l'année précédente, avec une légère augmentation de la durée moyenne de séjour (DMS).

	SZO				CHVR				HVS			
	2013	2014	Diff.	Diff. %	2013	2014	Diff.	Diff. %	2013	2014	Diff.	Diff. %
<b>Médecine</b>												
Journées	27'964	28'860	896	3.2%	69'039	67'231	-1808	-2.6%	97'003	96'091	-912	-0.9%
Sorties	3'467	3'584	117	3.4%	8'743	8'492	-251	-2.9%	12'210	12'076	-134	-1.1%
Durée moyenne de séjour (DMS)	8.03	8.22	0.19	2.3%	7.82	7.81	-0.01	-0.1%	7.88	7.93	0.05	0.7%
<b>Chirurgie</b>												
Journées	22'879	24'103	1'224	5.3%	51'273	51'907	634	1.2%	74'152	76'010	1'858	2.5%
Sorties	5'010	4'938	-72	-1.4%	7'626	7'516	-110	-1.4%	12'636	12'454	-182	-1.4%
DMS	4.54	4.84	0.30	6.5%	6.83	7.02	0.19	2.8%	5.92	6.15	0.23	3.9%
<b>Gynécologie-Obstétrique</b>												
Journées	4'778	4'563	-215	-4.5%	11'039	10'601	-438	-4.0%	15'817	15'164	-653	-4.1%
Sorties	1'172	1'120	-52	-4.4%	2'766	2'689	-77	-2.8%	3'938	3'809	-129	-3.3%
DMS	4.07	4.06	-0.01	-0.4%	3.98	3.91	-0.06	-1.6%	4.00	3.96	-0.05	-1.2%
<b>Pédiatrie</b>												
Journées	4'672	4'578	-94	-2.0%	10'648	10'235	-413	-3.9%	15'320	14'813	-507	-3.3%
Sorties	1'428	1'465	37	2.6%	3'016	3'100	84	2.8%	4'444	4'565	121	2.7%
DMS	3.29	3.13	-0.16	-4.9%	3.61	3.30	-0.31	-8.6%	3.51	3.24	-0.26	-7.5%
<b>Total</b>												
Journées	60'293	62'104	1'811	3.0%	141'999	139'974	-2'025	-1.4%	202'292	202'078	-214	-0.1%
Sorties	11'077	11'107	30	0.3%	22'151	21'797	-354	-1.6%	33'228	32'904	-324	-1.0%
DMS	5.42	5.63	0.20	3.7%	6.42	6.42	-0.01	-0.1%	6.09	6.15	0.06	1.0%

<sup>1</sup> Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Hôpital du Chablais (HDC) non compris. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Les disciplines sont regroupées de la manière suivante :

- **Médecine** : Cardiologie cantonalisée, cardiologie non cantonalisée, Médecine, Néphrologie, Neurologie, Pneumologie, Soins palliatifs, Oncologie/hématologie, Oncologie lourde, Radio-oncologie;
- **Chirurgie** : Chirurgie cardiaque cantonalisée, Chirurgie cardiaque non cantonalisée, Chirurgie esthétique, Chirurgie générale, Chirurgie maxillo-faciale, Chirurgie plastique/reconstructive, Chirurgie thoracique, Chirurgie vasculaire, Neurochirurgie générale, Neurochirurgie spécialisée, Ophtalmologie, ORL générale, Orthopédie, Traumatologie orthopédique, Urologie;
- **Gynécologie-Obstétrique** : Gynécologie, Maternité-Obstétrique, Stérilité;
- **Pédiatrie** : Chirurgie pédiatrique, Néonatalogie, Nurserie, Pédiatrie.

## Activité chronique (stationnaire<sup>2</sup>)

En 2014, le CHVR a enregistré un important déplacement de l'activité de gériatrie vers les lits d'attente. Cette augmentation massive des lits d'attente est notamment due à un nombre de places d'EMS insuffisantes dans certaines régions du Valais Central et du Bas-Valais. Cette problématique n'existe plus dans le Haut-Valais, ce qui se traduit par un nombre très faible de lits d'attente au SZO.

Le nombre de journées malades dans le domaine de la psychiatrie s'est dans l'ensemble maintenu au niveau de l'année précédente. Le nombre de patients pris en charge est en retrait, mais la durée moyenne de séjour a légèrement augmenté. L'activité de réadaptation est en recul.

	SZO				CHVR				HVS			
	2013	2014	Diff.	Diff. %	2013	2014	Diff.	Diff. %	2013	2014	Diff.	Diff. %
<b>Gériatrie</b>												
Journées	9'915	9'738	-177	-1.8%	70'826	65'630	-5'196	-7.3%	80'741	75'368	-5'373	-6.7%
Sorties	454	479	25	5.5%	2'424	2'273	-151	-6.2%	2'878	2'752	-126	-4.4%
Durée moyenne de séjour (DMS)	21.48	21.43	-0.05	-0.2%	29.55	28.64	-0.92	-3.1%	28.28	27.38	-0.90	-3.2%
<b>Psychiatrie</b>												
Journées	13'185	13'380	195	1.5%	48'304	48'187	-117	-0.2%	61'489	61'567	78	0.1%
Sorties	491	438	-53	-10.8%	1'822	1'763	-59	-3.2%	2'313	2'201	-112	-4.8%
DMS	26.39	30.14	3.75	14.2%	32.39	27.44	-4.95	-15.3%	31.12	27.98	-3.14	-10.1%
<b>Réadaptation</b>												
Journées					18'254	17'877	-377	-2.1%	18'254	17'877	-377	-2.1%
Sorties					982	930	-52	-5.3%	982	930	-52	-5.3%
DMS					18.66	19.17	0.51	2.7%	18.66	19.17	0.51	2.7%
<b>Lit d'attente</b>												
Journées	147	25	-122	-83.0%	7'444	13'334	5'890	79.1%	7'591	13'359	5'768	76.0%
Sorties	15	3	-12	-80.0%	137	223	86	62.8%	152	226	74	48.7%
DMS	15.53	7.67	-7.87	-50.6%	47.20	55.25	8.05	17.0%	44.08	54.62	10.54	23.9%
<b>Total</b>												
<b>Journées</b>	23'247	23'143	-104	-0.4%	144'828	145'028	200	0.1%	168'075	168'171	96	0.1%
<b>Sorties</b>	960	920	-40	-4.2%	5'365	5'189	-176	-3.3%	6'325	6'109	-216	-3.4%
<b>DMS</b>	23.90	25.53	1.64	6.8%	28.97	27.68	-1.30	-4.5%	28.20	27.35	-0.85	-3.0%

<sup>2</sup> Définition du stationnaire selon l'Ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Psychiatrie : y compris la psychogériatrie et la pédopsychiatrie. Dans ce rapport, le Centre valaisan de pneumologie (CVP) a été intégré au total du CHVR et de l'HVS. Quatre journées malade dans la discipline SSP 'Autres' au CVP ont été filtrées dans ce rapport car elle résultent d'un problème de saisie aux admissions.

449'000  
visites  
ambulatoires





### Activité ambulatoire<sup>3</sup>

Dans le domaine ambulatoire somatique aigu, la hausse de l'activité s'est poursuivie en 2014, en augmentation de près de 3% par rapport à l'année précédente. Cette tendance s'explique d'une part par une offre de consultations plus étendue, comme dans le domaine chirurgical (chirurgie au SZO) et, d'autre part, par une augmentation de la demande (ORL et chirurgie pédiatrique au CHVR).

La psychiatrie constitue la plus grande part de l'activité ambulatoire non somatique aigüe. Au SZO, l'augmentation de cette dernière a atteint plus de 4%, au-delà des 3,3% enregistrés en 2013. Au CHVR cette activité est en recul, tout en gardant à l'esprit qu'elle avait connu une augmentation exceptionnelle de près de 12% l'année précédente.

	SZO				CHVR				HVS			
	2013	2014	Diff.	Diff. %	2013	2014	Diff.	Diff. %	2013	2014	Diff.	Diff. %
<b>Somatique aigu</b>												
Médecine	30'698	31'330	632	2.1%	96'395	98'307	1'912	2.0%	127'093	129'637	2'544	2.0%
Chirurgie	19'059	21'426	2'367	12.4%	72'918	75'792	2'874	3.9%	91'977	97'218	5'241	5.7%
Gynécologie- Obstétrique	3'994	3'800	-194	-4.9%	15'991	16'523	532	3.3%	19'985	20'323	338	1.7%
Pédiatrie	3'436	3'567	131	3.8%	17'722	17'748	26	0.1%	21'158	21'315	157	0.7%
Autres	22'721	21'796	-925	-4.1%	45'179	47'403	2'224	4.9%	67'900	69'199	1'299	1.9%
<b>Total</b>	<b>79'908</b>	<b>81'919</b>	<b>2'011</b>	<b>2.5%</b>	<b>248'205</b>	<b>255'773</b>	<b>7'568</b>	<b>3.0%</b>	<b>328'113</b>	<b>337'692</b>	<b>9'579</b>	<b>2.9%</b>
<b>Non somatique aigu</b>												
Médecine					2		-2	-100.0%	2		-2	-100.0%
Autres					113	475	362	320.4%	113	475	362	320.4%
Psychiatrie	26'895	28'028	1'133	4.2%	83'618	79'830	-3'788	-4.5%	110'513	107'858	-2'655	-2.4%
Gériatrie		1	1		1'037	1'225	188	18.1%	1'037	1'226	189	18.2%
Réadaptation					1'323	1'647	324	24.5%	1'323	1'647	324	24.5%
<b>Total</b>	<b>26'895</b>	<b>28'029</b>	<b>1'134</b>	<b>4.2%</b>	<b>86'093</b>	<b>83'177</b>	<b>-2'916</b>	<b>-3.4%</b>	<b>112'988</b>	<b>111'206</b>	<b>-1'782</b>	<b>-1.6%</b>
<b>Total somatique aigu et non somatique aigu</b>	<b>106'803</b>	<b>109'948</b>	<b>3'145</b>	<b>2.9%</b>	<b>334'298</b>	<b>338'950</b>	<b>4'652</b>	<b>1.4%</b>	<b>441'101</b>	<b>448'898</b>	<b>7'797</b>	<b>1.8%</b>

<sup>3</sup> Source des données : Hôpital du Valais. Traitement des données : 13.03.15. Hôpital du Chablais (HDC) non compris. Ces données peuvent différer de celles utilisées pour la facturation. Le nombre de visites correspond au nombre de journées au cours desquelles une ou des prestations de type ambulatoire ont été fournies à des patients dans les établissements de l'HVS.

## Laboratoires

Activités	Nombre de points OFAS			Nombre d'analyses		
	2014	2013	2012	2014	2013	2012
<b>1. Laboratoire de Sion</b>						
Chimie clinique		9'306'012	8'908'219	913'303	862'052	776'444
Génétique	471'383	384'432	338'616	3'285	2'187	1'423
Hématologie	3'173'900	3'041'487	2'926'955	251'847	233'539	203'146
Immuno-allergologie	1'024'744	1'047'627	983'198	55'855	49'952	51'442
Microbiologie	9'112'687	9'014'246	8'381'277	145'647	138'779	133'380
Toxicologie forensique	376'000	387'205	400'445	1'378	1'209	1'303
Taxes + centralisation	5'962'019	5'732'181	5'656'539	9'050	8'071	7'837
<b>2. Laboratoires – Sites</b>						
Haut-Valais (Brigue-Viège)	5'342'740	4'910'043	4'537'776	431'633	393'678	354'637
Sierre/Montana	2'852'107	2'983'698	3'030'651	285'492	258'960	273'037
Martigny	2'790'643	2'514'021	2'596'737	262'206	241'127	246'698
Chablais (Monthey-Aigle)	5'409'501	5'364'240	5'278'422	490'663	454'105	419'803
<b>Total</b>	<b>46'020'868</b>	<b>44'685'192</b>	<b>43'038'835</b> <sup>4</sup>	<b>2'850'359</b>	<b>2'643'659</b>	<b>2'469'150</b>

## Histocytologie

Activités	Nombre de cas		
	2014	2013	2012
Cytologie	38'258	39'728	41'490
Pathologie	20'845	20'725	20'393
<b>Total</b>	<b>59'103</b>	<b>60'453</b>	<b>61'883</b>
Autopsies	22	22	33
Nombre total de points TARMED	10'267'113	10'385'871	10'216'851

## Consultations

	Nombre de consultations					
	2014		2013		2012	
	Ambulatoire	Hospitalier	Ambulatoire	Hospitalier	Ambulatoire	Hospitalier
Génétique médicale	357	-	270	-	196	-
Hématologie	3'785	1'279	3'460	798	3'723 <sup>5</sup>	999 <sup>6</sup>
Immuno-allergologie	2'961	477	3'123	373	1'831	280
Maladies Infectieuses	6'972	6'164	6'335	5'423	6'528	5'646
Médecine du travail	2'120	-	1059 <sup>7</sup>	-	744	-
Pharmacie <sup>8</sup>	-	1'204	-	1'161	-	1'257
Médecine légale <sup>9</sup>	234	-	220	-	156	-

<sup>4</sup> Nouvelle réduction de la nomenclature tarifaire au 01.01.2012.

<sup>5</sup> Après correction a posteriori

<sup>6</sup> Les patients d'hématologie sont moins hospitalisés et plus suivis en ambulatoire.

<sup>7</sup> Dont 706 pour les sociétés externes.

<sup>8</sup> Comprend l'assistante sur site et les réponses à la hotline.

<sup>9</sup> Comprend les recherches en paternité et les examens externes.

Prise en charge d'un patient  
durant la nuit aux urgences  
de Sion.



**Charges**

Globalement, les charges d'exploitation s'élevèrent à CHF 638.0 millions, soit une augmentation de CHF 15.5 millions ou 2.5% par rapport à 2013. L'augmentation en 2014 reflète les augmentations salariales accordées et la croissance de l'activité ambulatoire. Les charges d'exploitation 2014 sont, par contre, inférieures de 0.5 million ou -0.1% par rapport au budget consolidé 2014.

**Produits**

Les recettes d'exploitation ont augmenté de CHF 9.5 millions ou 1.5%. Les recettes passent de CHF 646.0 millions à CHF 655.5 millions, dont CHF 225.7 millions (34.4%) de participation du Canton et de subventions (contribution aux tarifs et subventions diverses). Comparées au budget 2014, les recettes sont supérieures de CHF 3.4 millions, malgré la légère baisse d'activité stationnaire et une baisse de tarifs.

**Résultat**

Le résultat annuel de 2014 fait apparaître une perte d'exploitation CHF 1.3 million contre un bénéfice de CHF 4.1 millions en 2013. La perte budgétée 2014 s'élevait à CHF 5.0 millions. La perte se justifie, d'une part, par une augmentation des charges plus importante que les recettes et, d'autre part, par des tarifs par des tarifs à la baisse et une activité stationnaire légèrement inférieure à 2013.

## Récapitulatif des résultats de l'Hôpital du Valais

	<b>2014</b> <b>Comptes HVS <sup>10</sup></b>	<b>2014</b> <b>Budgets consolidés</b>	<b>2013</b> <b>Comptes HVS</b>
	CHF	CHF	CHF
Charges (y c. charges d'exploitation annexes et extraordinaires)	637'978'806	638'498'825	622'465'173
Produits (y c. produits d'exploitation annexes et extraordinaires)	429'770'795	426'333'262	419'902'816
Subventions (y c. mandats)	225'470'684	225'476'902	226'309'864
Correction subventions 2013-2012	301'143	0	-209'678
<b>BENEFICE / PERTE (-) AVANT FONDS DE COMPENSATION DES INVESTISSEMENTS ET L'HDC</b>	<b>17'563'815</b>	<b>13'311'339</b>	<b>23'537'828</b>
Corrections résultats 2013-2012 de l'Hôpital du Chablais	-650'537	0	463'571
Estimation de la prise en compte du résultat 2013 de l'Hôpital du Chablais à 55%	0	0	-825'000
Affectation du résultat de l'HDC au fonds construction de la stérilisation centrale selon convention du 02.12.13	650'537	0	361'429
Attribution fonds compensation des investissements	-18'835'937	-18'267'100	-19'479'078
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'HVS y c. l'ICHV et EMS</b>	<b>-1'272'122</b>	<b>-4'955'761</b>	<b>4'058'750</b>
	<b>2014</b> <b>Comptes</b>	<b>2014</b> <b>Budget</b>	<b>2013</b> <b>Comptes</b>
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'099'962	-350'000	4'574'153
Centre Hospitalier du Valais Romand <sup>11</sup>	-2'673'811	-4'945'000	-814'291
Institut Central des Hôpitaux Valaisans	301'261	338'138	297'557
<b>Résultat des centres hospitaliers</b>	<b>-1'272'588</b>	<b>-4'956'862</b>	<b>4'057'419</b>
EMS Gravelone	467	1'101	1'131
<b>Bénéfice / perte (-) de l'exercice</b>	<b>-1'272'122</b>	<b>-4'955'761</b>	<b>4'058'750</b>

<sup>10</sup> Y compris l'EMS.

<sup>11</sup> Sans la part de l'HDC affectée au fonds de construction de la stérilisation.

## Bilan

Le total des actifs et des passifs a augmenté de CHF 32.8 millions par rapport à l'année précédente et s'élève à CHF 244.5 millions. Depuis, le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les investissements immobiliers et mobiliers sont portés à l'actif du bilan de l'HVS pour CHF 50.9 millions, pour être ensuite amortis, selon les règles REKOLE®.

Le montant du fonds de compensation des investissements se monte à CHF 57.3 millions, soit une augmentation de CHF 18.8 millions.

## Evolution des bénéfices et pertes reportés de l'Hôpital du Valais

Evolution pertes / bénéfices reportés	2014	2013
Bénéfice / perte (-) au 1 <sup>er</sup> janvier	3'747'911	2'908'733
Affectation à la réserve libre ICHV	-29'577	-68'209
Affectation résultat HDC au fonds stérilisation	-	-3'151'362
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	-1'272'122	4'058'750
<b>Bénéfices / pertes (-) reportés au 31 décembre</b>	<b>2'178'232</b>	<b>3'747'911</b>

La perte d'exploitation 2014 de CHF 1.3 million est couverte par le bénéfice reporté de l'Hôpital du Valais de CHF 3.7 millions au 31.12.2013.

# 656

millions de francs  
de chiffre d'affaires



Le compte d'exploitation 2014 de l'Hôpital du Valais avec ses centres ainsi que l'Institut Central ont été établis selon les lignes directrices du manuel des hôpitaux suisses (REKOLE®), ainsi que sur la base des dispositions légales et les directives internes.

Les charges et produits de l'EMS Gravelone ont été consolidés avec les comptes d'exploitation de l'Hôpital du Valais.

Les comptes se soldent par une perte de CHF 1.3 million. Ce résultat est composé de :

- de la perte du CHVR de CHF -2'673'811.46;
- du bénéfice du SZO de CHF 1'099'962.13;
- du bénéfice de l'ICHV de CHF 301'260.95;
- du résultat de l'EMS de CHF 466.50.

En date du 2 décembre 2013, l'HVS a signé un avenant à la convention de collaboration dans le domaine de la stérilisation. Cet avenant prévoit que la part valaisanne du bénéfice figurant au bilan de l'Hôpital du Chablais au 31 décembre 2013 est versée à l'Hôpital du Valais, pour être affectée à la construction du Service de stérilisation centrale. De ce fait, la correction de la perte 2013 de CHF 650'537.– ne fait pas partie du résultat, car elle a été affectée au fonds de construction de la stérilisation. Ce fonds se monte à CHF 2'139'396.– au 31.12.2014.

### Produits

Par rapport à l'année précédente, le total des produits d'exploitation a augmenté de près de CHF 9.5 millions (1.5%) en 2013, pour s'établir à CHF 655.5 millions. Cette croissance des produits (garants et canton) résulte de plusieurs facteurs :

- l'augmentation des subventions de CHF 2.4 millions;
- l'augmentation des recettes ambulatoires de CHF 6.4 millions;
- la baisse des recettes stationnaires de CHF 1.2 million,
- une refacturation de cas 2010-2011 APDRG pour un montant de CHF 1.0 million;
- une dissolution de la provision monitoring de CHF 1.3 million.

Les subventions indépendantes des tarifs comprennent, pour l'Hôpital du Valais en premier lieu, le financement des prestations d'intérêt général reconnu par le Conseil d'État (par exemple service d'urgences ambulatoires). Sont comprises dans ces subventions également les rémunérations pour des mandats de prestations particulières (médecine pénitentiaire, psychiatrie ambulatoire, médecine d'urgence du SMUR, le service d'ambulances, la maison de garde de Viège, les soins palliatifs, la formation des médecins assistants et le mandat de pédopsychiatrie).

Les recettes d'investissements ont augmenté de CHF 1.5 million pour un total de CHF 36.7 millions.

La valeur du point de base SwissDRG a diminué de 0.5% par rapport à 2013. En plus de cette baisse tarifaire, une part de recettes d'investissements a aussi été prélevée sur les recettes ambulatoires, sur les recettes des transports d'urgences (SMUR et ambulances) et des recettes des restaurants et cafétérias.



### Charges

Les charges d'exploitation se scindent en deux groupes : salaires et charges sociales ainsi que d'autres charges d'exploitation.

Les salaires et les charges sociales se montent à CHF 444.1 millions, représentant 70% des charges, en augmentation de CHF 10.4 millions, soit de 2.4% par rapport aux comptes 2013. L'évolution des salaires est stable, elle était de 2.7% entre 2012 et 2013. Le budget 2014 a presque été respecté avec un petit dépassement de CHF 0.9 million soit de 0.2%.

Les accords salariaux et sociaux conclus pour 2014 comprennent :

- l'attribution du 100% des parts d'expérience;
- l'indice des prix à la consommation (IPC) étant à 0%, il n'y a pas eu de renchérissement et les salaires n'ont pas été augmentés;
- un salaire minimum de CHF 4'000.-;
- une compensation de l'augmentation des cotisations pour la part employé de 0.1% par le versement d'un montant de l'ordre de CHF 250'000.- au RETASV.

Les autres charges d'exploitation, de CHF 193.9 millions, augmentent de CHF 5.0 millions, soit de 2.7%. Les principales augmentations sont dues :

- à l'augmentation des amortissements de CHF 2.3 millions soit de 73.1%;
- à l'augmentation des charges de matériel médical de CHF 3.2 millions soit de 3.1%. Cette augmentation est fortement liée à l'évolution de l'activité ambulatoire.

Les autres charges d'exploitation sont inférieures de CHF 1.5 million par rapport au budget 2014 et CHF 0.8 million plus basses que 2013 grâce à des mesures d'économies.

Compte de résultat consolidé de l'HVS, ICHV et EMS compris <sup>12</sup>

CHARGES	2014	2014	2013
	Comptes consolidés	Budgets consolidés	Comptes consolidés
	CHF	CHF	CHF
<b>Salaires</b>			
Médecins	75'101'937.93	76'576'800.00	72'115'552.73
Personnel soignant	140'650'669.90	138'546'200.00	138'493'906.46
Personnel médico-technique	31'441'814.52	32'277'300.00	30'867'291.79
Personnel médico-thérapeutique	12'498'734.22	11'943'400.00	12'002'421.95
Services sociaux	1'411'099.46	1'412'300.00	1'375'249.78
Personnel de maison et de cuisine	32'987'933.65	33'086'678.00	33'103'544.04
Services logistiques et techniques	7'425'106.84	6'828'848.00	6'746'980.23
Personnel administratif	50'067'543.74	51'271'394.00	48'804'409.76
<b>Total salaires</b>	<b>351'584'840.26</b>	<b>351'942'920.00</b>	<b>343'509'356.74</b>
<b>Charges sociales, honoraires et autres charges</b>			
Charges sociales	76'067'549.77	75'416'553.49	74'316'924.59
Honoraires des médecins	12'015'430.58	11'317'775.60	11'856'857.27
Charges du personnel	4'394'916.47	4'469'887.30	3'906'645.97
<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>444'062'737.08</b>	<b>443'147'136.39</b>	<b>433'589'784.57</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>			
Matériel médical d'exploitation	105'520'865.06	109'737'638.70	102'304'752.25
Charges de produits alimentaires	12'113'727.24	11'868'911.70	11'765'431.27
Charges de ménage	7'025'172.28	6'791'316.69	6'869'974.35
Entretien et réparation	15'085'646.74	18'550'394.44	15'304'186.91
Charges d'utilisation des installations selon LAMal	6'582'147.66	9'767'362.15	7'035'519.95
Amortissements	5'538'463.85	4'758'414.85	3'198'777.95
Loyers	13'179'171.01	10'617'000.00	13'127'057.26
Charges d'intérêts des actifs immobilisés	502'077.25	569'000.00	267'442.85
Eau et énergie	5'096'694.03	5'517'755.69	5'510'442.33
Charges financières	575'194.90	1'040'500.00	892'225.67
Charges de l'administration et de l'informatique	11'781'740.09	5'509'700.98	12'081'417.93
Autres charges liées aux patients	4'468'574.44	3'811'236.95	4'300'869.27
Autres charges non liées aux patients	6'408'129.86	6'812'456.82	6'206'998.41
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>	<b>193'877'604.41</b>	<b>195'351'688.97</b>	<b>188'865'096.40</b>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>637'940'341.49</b>	<b>638'498'825.36</b>	<b>622'454'880.97</b>

<sup>12</sup> Cf annexe aux comptes au 31.12.2014 concernant la méthode et le périmètre de consolidation.

## Compte de résultat consolidé de l'HVS, ICHV et EMS compris (suite)

PRODUITS		2014	2014	2013
		Comptes consolidés	Budgets consolidés	Comptes consolidés
		CHF	CHF	CHF
<b>Produits d'exploitation</b>				
Recettes assurances et autres garants		382'811'184.81	381'380'133.80	373'729'121.26
Recettes assurances et autres garants, part investissements		20'842'795.54	20'878'700.00	19'897'100.26
Contributions cantonales aux tarifs		200'296'984.96	200'519'259.00	203'590'392.02
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements		15'251'513.39	15'222'600.00	15'244'492.18
Diverses recettes		25'509'093.21	23'596'428.07	26'209'114.96
Diverses recettes, part investissements		607'721.21	478'000.00	92'312.91
Subventions diverses	13	9'874'613.92	9'735'043.00	7'425'169.92
Subvention diverses, part investissements		47'571.42	0.00	49'809.52
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>655'241'478.46</b>	<b>651'810'163.87</b>	<b>646'237'513.03</b>
Affectation au fonds de compensation d'investissements	14	18'835'937.06	18'267'100.00	19'479'078.41
Attribution au fonds de fluctuation de tarifs		0.00	0.00	800'000.00
Attribution au fonds de regroupement SwissDRG		0.00	0.00	-800'000.00
<b>BENEFICE / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>		<b>-1'534'800.09</b>	<b>-4'955'761.49</b>	<b>4'303'553.65</b>
<b>Charges et produits exceptionnels</b>				
Charges extraordinaires		-38'464.87	0.00	-10'292.00
Produits extraordinaires		0.00	0.00	-24'833.25
Corrections subventions années précédentes		301'143.08	0.00	-209'678.40
<b>Total charges et produits exceptionnels</b>		<b>262'678.21</b>	<b>0.00</b>	<b>-244'803.65</b>
Corrections résultats 2013-2012 de l'Hôpital du Chablais		-650'537.00	0.00	463'570.90
Estimation de la prise en compte du résultat 2013 de l'Hôpital du Chablais à 55%		0.00	0.00	-825'000.00
Affectation du résultat de l'HDC au fonds construction de la stérilisation centrale selon convention du 02.12.13		650'537.00	0.00	361'429.10
<b>BENEFICE / PERTE (-)</b>	15	<b>-1'272'121.88</b>	<b>-4'955'761.49</b>	<b>4'058'750.00</b>
<b>TOTAL CHARGES (ICHV compris et sans charges HDC et EMS)</b>		<b>637'978'806.36</b>	<b>638'498'825.36</b>	<b>622'465'172.97</b>
<b>TOTAL PRODUITS (ICHV compris et sans recettes HDC et EMS)</b>		<b>655'542'621.54</b>	<b>651'810'163.87</b>	<b>646'003'001.38</b>

<sup>13</sup> Y compris contributions aux SMUR CHF 600'000, à l'ICHV et à divers mandats.

<sup>14</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 13 al. 3 de l'ordonnance sur la planification et le financement.

<sup>15</sup> Sans la part de l'HDC affectée au fonds de construction de la stérilisation.

### Actifs

En 2014, les comptes de liquidités (comptes bancaires principalement) ont diminué de CHF 0.3 million et s'élèvent à CHF 5.0 millions.

Le volume des **débiteurs**, en grande majorité des débiteurs concernant les factures des patients à payer par des assurances, a diminué de CHF 7.4 millions, soit de 5.9% pour les raisons suivantes :

- le solde de subvention de l'État du Valais d'un montant de CHF 11.1 millions a diminué de CHF 2.0 millions;
- le solde de subvention d'investissements de l'État du Valais de CHF 2.0 millions a entièrement été payé (investissements avant 2012);
- le retard du délai de remise des dossiers médicaux au codage en fin d'année a eu comme conséquence de diminuer le montant des débiteurs et d'augmenter les actifs transitoires.

En 2014, les **stocks** sont restés stables par rapport à 2013 et se montent à CHF 19.2 millions. Ces stocks concernent principalement les services, le combustible, le bloc opératoire, la radiologie, l'économat, la cuisine, le magasin central et la pharmacie.

Les **actifs transitoires et de régularisation** augmentent de CHF 25.0 millions. La variation est liée à l'augmentation des sorties non codées et non facturées par rapport à 2013.

Les **actifs immobilisés** ont augmenté de CHF 15.6 millions par les différents investissements 2014 réalisés. Les amortissements comptables suivent les règles REKOLE®, soit un amortissement économique constant.

### Passifs

Les **dettes aux fournisseurs et les autres dettes à court terme** ont augmenté de CHF 0.6 million par rapport à 2013. À la fin 2014, les **dettes bancaires** ont fortement augmenté de CHF 15.5 millions par rapport à l'année précédente pour un montant de CHF 102.6 millions.

Globalement, les **provisions** restent stables par rapport à 2013 et s'élèvent à CHF 14.1 millions. Elles concernent principalement les heures supplémentaires, les vacances non prises et au décalage des salaires horaires et indemnités payés en janvier de l'année suivante.

Les fonds augmentent fortement par rapport à 2013 CHF 18.9 millions pour un montant total de CHF 69.6 millions principalement par l'augmentation du fonds de compensation des investissements selon l'ordonnance cantonale de CHF 18.8 millions.

Les fonds propres ont diminué suite à l'enregistrement de la perte de l'exercice 2014 de CHF 1.3 million.



Préparation de médicaments  
à Brigue.

Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, Institut Central et EMS compris <sup>16</sup>

31.12.2014 31.12.2013

ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Caisses	115'587.60	120'060.85
CCP	122'096.02	158'058.05
Banques	4'758'157.40	5'062'828.86
<b>Total liquidités</b>	<b>4'995'841.02</b>	<b>5'340'947.76</b>
Débiteurs	112'185'907.42	114'330'699.08
Ducroire	-5'304'583.00	-4'596'774.65
Débiteur Hôpital du Chablais	2'139'396.00	2'820'758.10
Débiteur Etat du Valais (subv. exploitation)	11'141'669.43	13'166'741.89
Débiteur Etat du Valais (subv. investissements)	0.00	1'971'199.53
<b>Total débiteurs</b>	<b>120'162'389.85</b>	<b>127'692'623.95</b>
Autres créances	130'504.36	245'708.15
<b>Total autres créances et c/c</b>	<b>130'504.36</b>	<b>245'708.15</b>
Stocks	19'225'108.31	18'978'547.88
Actifs transitoires	49'071'587.62	24'133'536.03
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>193'585'431.16</b>	<b>176'391'363.77</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Titres	32'106.00	34'606.00
Immeubles	6'541'553.23	3'633'565.54
Equipements et installations fixes des bâtiments	5'037'318.68	2'106'171.58
Transformation Hôpital de Gravelone en EMS	17 2'500'000.00	2'900'000.00
Biens mobiliers et médico-techniques	30'717'717.09	19'919'978.58
Investissements en cours	6'111'868.14	6'783'102.21
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>50'940'563.14</b>	<b>35'377'423.91</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>244'525'994.30</b>	<b>211'768'787.68</b>

<sup>16</sup> Cf annexe aux comptes au 31.12.2014 concernant la méthode et le périmètre de consolidation.

<sup>17</sup> Investissements nets, après déduction du subventionnement de l'Etat du Valais CHF 1'979'204.30.

## Bilan consolidé de l'Hôpital du Valais, Institut Central et EMS compris (suite)

	31.12.2014	31.12.2013
PASSIFS	CHF	CHF
<b>DETTES</b>		
Fournisseurs - créanciers	24'843'389.36	26'129'231.23
Créancier Etat du Valais (ICHV)	536'876.67	52'208.38
Créancier Hôpital du Chablais (Subv. 2012-2013)	672'500.00	2'510'857.57
<b>Total fournisseurs et créanciers</b>	<b>26'052'766.03</b>	<b>28'692'297.18</b>
Autres dettes à court terme	3'864'278.14	9'099'386.63
Acompte subvention cas non codés et à cheval	19'469'563.40	11'008'129.05
<b>Total autres dettes</b>	<b>23'333'841.54</b>	<b>20'107'515.68</b>
BCVs c/c	50'852'542.70	30'498'234.95
UBS c/c		1'302.35
UBS avance à terme fixe 3 mois	31'735'000.00	36'530'000.00
BCVs avance à terme fixe 10 ans	20'000'000.00	20'000'000.00
UBS leasing ambulances		24'188.05
<b>Total dettes bancaires</b>	<b>102'587'542.70</b>	<b>87'053'725.35</b>
Provisions	14'126'287.96	14'286'004.15
Passifs transitoires	3'682'098.08	4'232'637.92
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>169'782'536.31</b>	<b>154'372'180.28</b>
<b>FONDS ET DONATIONS</b>		
Fonds de réserve cantonal	6'700.00	22'075.20
Fonds de contribution professionnelle des Syndicats	300'108.95	157.65
Fonds promotion de la Santé	4'733.45	4'742.80
Fonds de régularisation des tarifs de pension EMS	85'500.00	21'000.00
Fonds de fluctuation des tarifs	5'650'000.00	5'550'000.00
Fonds Immeuble CTS	247'334.40	169'844.90
Fonds divers et donations	3'865'167.96	3'693'151.80
Fonds construction stérilisation centrale	18 2'139'396.00	2'789'933.00
Fonds de compensation des investissements	57'328'231.57	38'492'294.51
<b>TOTAL FONDS ET DONATIONS</b>	<b>69'627'172.33</b>	<b>50'743'199.86</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital de Fondation de l'ICHV	30'000.00	30'000.00
Réserve libre de l'ICHV	2'908'053.55	2'875'496.40
Bénéfices et pertes (-) reportés	3'450'353.99	-310'838.86
Bénéfice et perte (-) de l'exercice	-1'272'121.88	4'058'750.00
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>5'116'285.66</b>	<b>6'653'407.54</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>244'525'994.30</b>	<b>211'768'787.68</b>

<sup>18</sup> Attribution part valaisanne de l'HDC selon convention à la construction de la stérilisation centrale (bénéfices reportés au 31.12.2012 CHF 3'576'764.-, résultat 2012 CHF -425'401.90, la correction 2012 CHF 463'570.90 et l'estimation 2013 CHF -825'000.- et la correction du résultat définitif 2013 CHF -650'537).

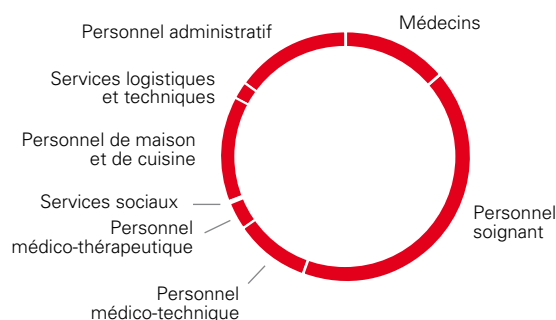
5'000  
collaboratrices  
et collaborateurs





Effectif en nombre d'équivalents plein temps par catégorie professionnelle selon l'OFS, en moyenne annuelle

	2014	2013
Médecins	499.58	486.07
Personnel soignant	1'539.11	1'527.06
Personnel médico-technique	355.91	346.84
Personnel médico-thérapeutique	134.08	132.27
Services sociaux	14.14	13.99
Personnel de maison et de cuisine	493.77	498.86
Services logistiques et techniques	83.14	74.47
Personnel administratif	548.27	543.27
<b>Total</b>	<b>3'668.00</b>	<b>3'622.83</b>



Les catégories professionnelles se basent sur la classification définie par l'Office fédéral de la statistique.

Le personnel administratif comprend non seulement les fonctions administratives, mais également toutes les fonctions d'encadrement de l'hôpital. Le personnel d'encadre-

ment infirmier est par exemple inclus dans la catégorie du personnel administratif.

Avec environ 10 postes supplémentaires, le budget des EPT 2014 est légèrement dépassé (+ 0,2%).

Effectifs en nombre d'équivalents plein temps, en moyenne annuelle

	2014	2013
Centre Hospitalier du Haut-Valais	736.85	739.37
Centre Hospitalier du Valais Romand	2'418.46	2'425.36
Institut Central	374.20	323.82
Direction générale	138.50	134.28
<b>Total</b>	<b>3'668.00</b>	<b>3'622.83</b>

L'augmentation des effectifs de l'Institut Central s'explique par des transferts internes des services et la valorisation du personnel refacturé.

## Effectif en nombre de collaborateurs, moyenne annuelle

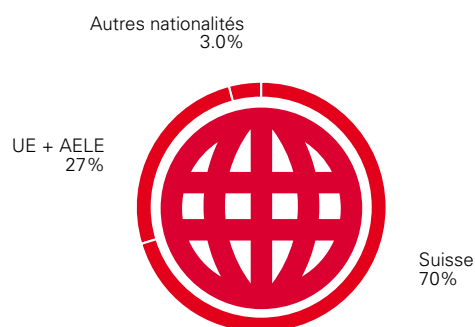
	2014	2013
Centre Hospitalier du Haut-Valais	1'086	1'049
Centre Hospitalier du Valais Romand	3'298	3'112
Institut Central	498	431
Direction générale	208	198
<b>Total</b>	<b>5'091</b>	<b>4'790</b>

Certaines personnes ont un contrat dans plusieurs centres hospitaliers et sont comptées plusieurs fois. Le total indiqué peut ainsi être différent de celui du nombre de collaborateurs par nationalité (tableau suivant).

## Nombre de collaborateurs par nationalité, en moyenne annuelle

	2014		2013	
Suisse	3'573	70.5%	3'343	70.2%
UE + AELE	1'363	26.9%	1'280	26.9%
Autres nationalités	134	2.6%	136	2.9%
<b>Total</b>	<b>5'070</b>	<b>100%</b>	<b>4'759</b>	<b>100%</b>

La répartition entre les différentes nationalités est restée stable.



## Taux de rotation du personnel

	2014	2013
Médecins	9.87%	5.94%
Personnel soignant	8.81%	7.38%
Personnel médico-technique	7.57%	5.84%
Personnel médico-thérapeutique	10.00%	8.38%
Services sociaux	7.89%	14.29%
Personnel de maison et de cuisine	3.85%	5.61%
Services logistiques et techniques	8.82%	6.33%
Personnel administratif	8.06%	7.77%
<b>Total</b>	<b>8.05%</b>	<b>7.08%</b>

Les employés avec un contrat à durée déterminée, comme les médecins-assistants ou le personnel en formation, ne sont pas intégrés au calcul du taux de rotation.

**Conseil d'administration**

- Me Hildebrand de Riedmatten, président ad intérim
- Mme Verena Sarbach, vice-présidente ad intérim
- M. Alain de Preux
- M. le Dr Nicolas de Kalbermatten
- Mme le Dr Monique Lehky Hagen
- M. Bernard Monnet

**Direction générale**

- Prof. Eric Bonvin, directeur général
- M. Hugo Burgener, directeur du Centre Hospitalier du Haut-Valais (SZO)
- M. Vincent Castagna, directeur du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
- Dr Pierre-François Cuénoud, directeur médical du CHVR
- M. Mario Desmedt, directeur des soins
- Mme Nathalie Schwery, directrice des ressources humaines
- Prof. Nicolas Troillet, médecin-directeur de l'Institut Central
- M. Thomas Werlen, directeur des finances
- Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical du SZO

**Etat-major de direction**

- Prof. Mette Berger, cheffe médicale de la formation et de la recherche
- M. Albert Gaspoz, responsable de l'organisation
- Dr Damian König, chef des affaires juridiques et éthiques
- Dr Pierre Turini, coordinateur médical, qualité et sécurité des patients
- Mme Els de Waele, coordinatrice soignante, qualité et sécurité des patients

**Direction du Centre Hospitalier du Valais Romand**

- M. Vincent Castagna, directeur
- M. Samuel Buchard, directeur des affaires économiques
- M. le Dr Pierre-François Cuénoud, directeur médical
- M. Denis Giovanola, directeur des ressources humaines ad intérim
- M. Jean-François Pillet, directeur des soins

**Direction du Centre Hospitalier du Haut-Valais**

- M. Hugo Burgener, directeur
- M. Kilian Ambord, directeur des soins & médico-techniques
- M. Stefan Brunner, responsable logistique et Investissements
- M. Diego Henzen, directeur controlling
- M. Raphael Stucky, directeur des ressources humaines
- M. le Dr Reinhard Zenhäusern, directeur médical

**Direction de l'Institut Central**

- Prof. Nicolas Troillet, directeur
- Mme Laurence Dankof, directrice des Ressources humaines
- Dr Eric Dayer, directeur des laboratoires
- M. Christian Willa, directeur administratif

**Conseil de Fondation de l'Institut Central**

- Me Hildebrand de Riedmatten, président ad intérim
- M. Bernard Monnet, vice-président
- M. Albert Bass, membre
- M. Benoît Bender, membre
- Prof. Eric Bonvin, membre
- Mme le Dr Monique Lehky Hagen, membre
- M. Pascal Rubin, membre

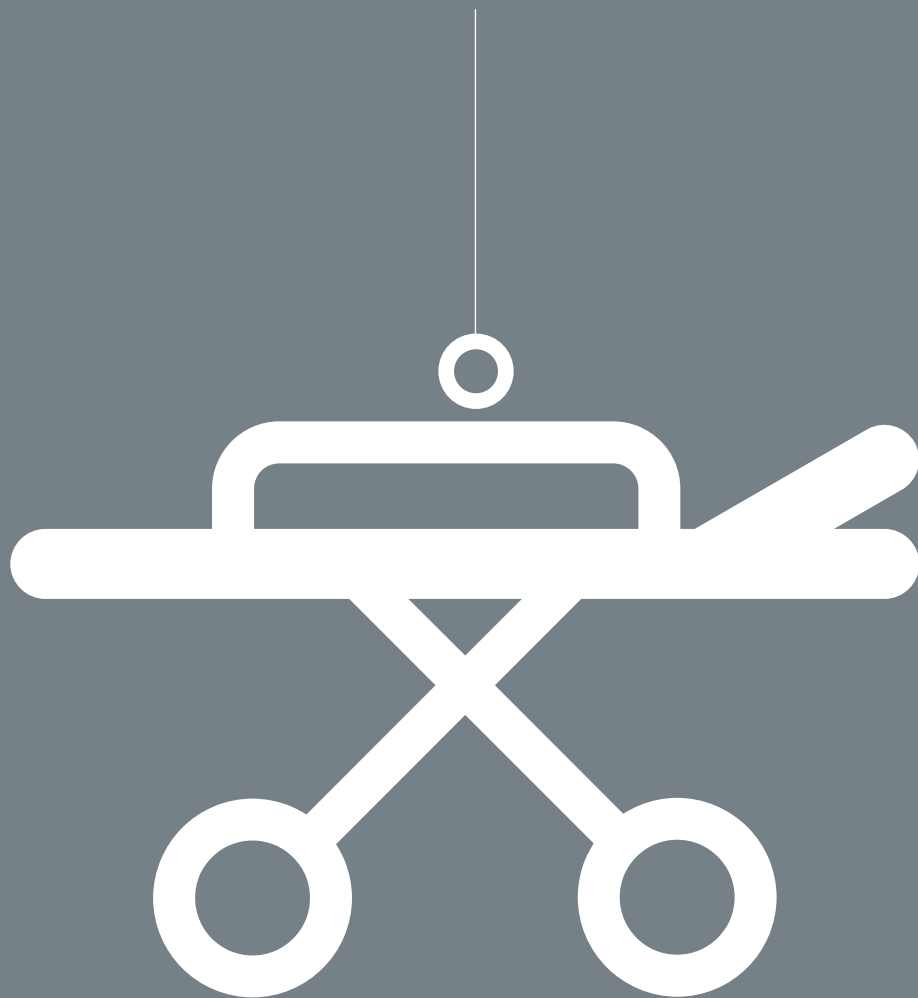
**Comité de Direction de l'Établissement médico-social Gravelone**

- M. Olivier Hugo, président
- Mme Patricia Clavien, déléguée des propriétaires, association de l'ancien hôpital régional de Sion-Hérens-Conthey
- M. le Dr Nicolas de Kalbermatten, membre du CA de l'Hôpital du Valais
- Mme Eliane Fleury Troillet, représentante de l'État, département de la Santé publique
- M. Nicolas Rossier, délégué de la commune site
- Mme Verena Sarbach, membre du CA de l'Hôpital du Valais

**Direction de l'Établissement médico-social Gravelone**

- M. Alexandre Clot, directeur
- Mme Anne-Marie Jérôme-Pierre, infirmière-cheffe

39'000  
patients hospitalisés



## Annexes aux comptes consolidés 2014

### 1. Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

#### Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels :

Les principes et traitements comptables ont été appliqués, selon des directives de l'HVS du 15 février 2005, approuvées par le DSSE en date du 24 février 2005.

La comptabilité est tenue selon les principes comptables du manuel suisse d'H+ REKOLE®.

#### Débiteurs et ducroire

Les débiteurs au 31.12.2014 comprennent la facturation des prestations 2014 facturées jusqu'au 31.01.2015.

Le calcul du ducroire tient compte de la situation de la facture dans le processus des rappels. Un taux forfaitaire de 60% est appliqué à partir des factures en code 3 (mis en poursuite) ainsi que sur les factures avec un code de rappel « sans » (code 9). Un taux forfaitaire de 2% est calculé sur la petite facturation.

#### Stocks et prestations de services non facturés

Les stocks sont évalués au coût moyen d'acquisition et sans réserve latente.

#### Actifs transitoires

Les cas (patients facturés en SwissDRG) non codés et non facturés à la date de clôture sont évalués dans les produits à recevoir d'une manière individuelle et selon les consignes de bouclage.

#### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties de façon indirecte. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire.

Les taux appliqués sont des amortissements économiques selon REKOLE® et identiques à la comptabilité analytique.

#### Fonds et donations

Ce groupe comprend principalement le fonds de compensation des investissements selon de l'ordonnance sur la planification et le financement qui prévoit que si la part de la rémunération des prestations liée aux investissements excède les charges la différence peut être comptabilisée dans un fonds affecté aux investissements au passif du bilan.

#### Méthode de consolidation

Chaque centre de l'HVS tient une comptabilité propre, qui est ensuite consolidée à la méthode intégration globale. Les créances et dettes réciproques ainsi que les produits et charges réciproques entre centres sont éliminés.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010, le compte d'exploitation de la Fondation de la Providence à Sierre a été consolidé à l'HVS. Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le bâtiment et la dette de la Providence ont été repris par l'Etat du Valais. La Fondation de la Providence n'a plus d'activité et son bilan est à zéro.

#### Périmètre de consolidation

##### Administration et établissements consolidés

- Direction générale
- EMS Gravelone
- Spitalzentrum Oberwallis (SZO)
  - Hôpital de Brique (y compris PZO)
  - Hôpital de Viège
- Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR)
  - Hôpital de Sierre
  - Clinique Sainte-Claire
  - Centre Valaisan de Pneumologie (CVP)
  - Hôpital de Sion
  - Hôpital de Marigny
  - Clinique Saint-Amé
  - Hôpital psychiatrique de Malévoz
- Institut Central des Hôpitaux Valaisans (ICHV)
- Fondation de la Providence

##### Administration et établissements non consolidés

- Association de l'Hôpital du Chablais (HDC)
- Fondation pour le développement de l'oncologie à Sion

**2. Engagements de leasing non portés au bilan**

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
Véhicules	68'149	115'134

**3. Échéances des dettes à long terme portant intérêt**

Selon l'art. 40 de la LEIS, le Conseil d'Etat a octroyé à l'Hôpital du Valais un cautionnement permanent de CHF 130 millions pour son fonds de roulement.

L'Hôpital dispose de comptes courants et d'avances à termes fixes détaillés au bilan.

**4. Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle**

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
Fondation de Prévoyance du secteur Valaisan de la Santé, PRESV à Sierre	487'758	1'399'929
Fondation de Retraite Anticipée du secteur Valaisan de la Santé, RETASV à Sierre	118'779	64'601

Ces sommes représentent le solde des cotisations de l'année en cours régularisées totalement en début d'année.

**5. Honoraires versés à l'organe de révision**

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
Honoraires pour prestations de révision	140'400	185'185
Honoraires pour autres prestations	16'740	18'900

**6. Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles**

	31.12.2014	31.12.2013
	CHF	CHF
Bâtiments	692'343'714	696'585'615
Marchandises et installations	196'520'000	196'520'000

**7. Gestion du risque**

Une matrice de risques, à l'intention du Conseil d'administration, a été élaborée et validée par le comité « audit et risque ». Sur cette base, les responsables de chaque domaine professionnel ont élaboré des rapports sur les risques de l'Hôpital du Valais qui sont en voie de finalisation.

## Compte de résultat du Centre Hospitalier du Valais Romand (avant consolidation)

	2014 Comptes	2014 Budget	2013 Comptes
	CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	225'750'036.77	226'332'000.00	223'936'648.28
Charges sociales	48'992'462.06	49'084'000.00	48'971'436.13
Honoraires des médecins	8'241'577.52	7'758'000.00	8'310'479.01
Charges du personnel	2'810'211.92	3'209'863.25	2'449'676.29
<b>Total charges de personnel</b>	<b>285'794'288.27</b>	<b>286'383'863.25</b>	<b>283'668'239.71</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>			
Matériel médical d'exploitation	85'460'721.37	86'624'840.75	80'943'884.75
Charges de produits alimentaires	9'201'815.07	9'055'611.70	8'846'042.88
Charges de ménage	5'008'138.36	4'900'077.35	4'801'403.56
Entretien et réparation	9'129'564.15	12'012'864.40	10'074'658.33
Charges d'utilisation des immobilisations	18'364'875.07	20'058'000.00	17'267'852.14
Eau et énergie	3'497'992.83	3'751'162.34	3'737'578.13
Charges financières	430'073.90	742'000.00	701'309.53
Charges de l'administration et de l'informatique	27'470'158.14	26'162'057.51	25'031'762.33
Autres charges liées aux patients	2'944'436.37	2'376'300.00	2'799'359.80
Autres charges non liées patients	3'940'887.44	3'951'257.15	3'934'861.32
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>	<b>165'448'662.70</b>	<b>169'634'171.20</b>	<b>158'138'712.77</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>451'242'950.97</b>	<b>456'018'034.45</b>	<b>441'806'952.48</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes assurances et autres garants	262'933'285.17	264'102'721.10	255'754'153.58
Recettes assurances et autres garants, part investissements	15'257'948.40	15'588'000.00	14'590'288.67
Contributions cantonales aux tarifs	150'303'928.71	153'299'000.00	153'735'445.03
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	11'332'961.39	11'601'000.00	11'445'668.57
Diverses recettes	16'139'164.08	14'620'313.35	15'548'934.66
Diverses recettes, part investissements	462'731.15	402'000.00	92'312.91
Subventions diverses	19 4'490'644.88	3'900'000.00	3'584'454.16
Subventions diverses, part investissements	33'285.71	0.00	35'523.81
Affectation au fonds de compensation d'investissements	20 -12'923'629.99	-12'440'000.00	-13'615'302.90
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>448'030'319.50</b>	<b>451'073'034.45</b>	<b>441'171'478.49</b>
<b>BENEFICE / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>	<b>-3'212'631.47</b>	<b>-4'945'000.00</b>	<b>-635'473.99</b>
Charges et produits extraordinaires	0.00	0.00	0.00
Corrections subventions années précédentes	538'820.01	0.00	-178'817.21
Résultat et corrections résultats 2013-2012 de l'Hôpital du Chablais	-650'537.00	0.00	-361'429.10
Affectation du résultat de l'HDC au fonds construction de la stérilisation centrale selon convention du 02.12.13	650'537.00	0.00	361'429.10
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>-2'673'811.46</b>	<b>-4'945'000.00</b>	<b>-814'291.20</b>

<sup>19</sup> Y compris contributions aux SMUR CHF 300'000 et divers mandats.

<sup>20</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 13 al.3 de l'ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers.



## Compte de résultat du Centre Hospitalier du Haut-Valais (avant consolidation)

	2014 Comptes	2014 Budget	2013 Comptes
	CHF	CHF	CHF
<b>CHARGES</b>			
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	70'646'636.22	69'352'500.00	68'798'694.75
Charges sociales	15'363'308.50	14'383'600.00	14'673'066.92
Honoraires des médecins	3'764'977.46	3'262'000.00	3'546'378.26
Charges du personnel	1'341'763.46	1'264'500.00	1'220'882.80
<b>Total charges de personnel</b>	<b>91'116'685.64</b>	<b>88'262'600.00</b>	<b>88'239'022.73</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>			
Matériel médical d'exploitation	27'562'979.08	29'255'600.00	27'416'022.74
Charges de produits alimentaires	2'508'828.81	2'407'300.00	2'525'674.14
Charges de ménage	1'823'925.19	1'710'100.00	1'811'869.88
Entretien et réparation	2'753'824.90	2'584'300.00	3'050'628.18
Charges d'utilisation des immobilisations	4'857'963.27	3'666'100.00	4'285'507.08
Eau et énergie	1'203'955.05	1'220'400.00	1'298'901.10
Charges financières	47'335.13	252'500.00	136'681.11
Charges de l'administration et de l'informatique	8'418'698.84	9'519'400.00	7'782'240.27
Autres charges liées aux patients	1'450'346.62	1'374'300.00	1'434'005.42
Autres charges non liées patients	1'603'259.72	1'642'900.00	1'680'418.61
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>	<b>52'231'116.61</b>	<b>53'632'900.00</b>	<b>51'421'948.53</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>143'347'802.25</b>	<b>141'895'500.00</b>	<b>139'660'971.26</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes assurances et autres garants	85'535'451.00	85'147'200.00	85'324'907.07
Recettes assurances et autres garants, part investissements	5'584'847.14	5'290'700.00	5'306'811.59
Contributions cantonales aux tarifs	48'258'417.25	45'769'600.00	48'293'032.59
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	3'918'552.00	3'621'600.00	3'798'823.61
Diverses recettes	6'256'773.25	6'671'500.00	6'772'467.70
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	144'990.06	76'000.00	0.00
Subventions diverses	21 922'896.84	796'000.00	654'558.19
Contributions cantonales aux tarifs, part investissements	14'285.71	0.00	14'285.71
Affectation au fonds de compensation d'investissements	22 -5'912'307.07	-5'827'100.00	-5'863'775.51
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>144'723'906.18</b>	<b>141'545'500.00</b>	<b>144'301'110.95</b>
<b>BENEFICE / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>	<b>1'376'103.93</b>	<b>-350'000.00</b>	<b>4'640'139.69</b>
Charges et produits extraordinaires	-38'464.87	0.00	-35'125.25
Corrections subventions années précédentes	-237'676.93	0.00	-30'861.19
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>1'099'962.13</b>	<b>-350'000.00</b>	<b>4'574'153.25</b>

<sup>21</sup> Y compris contributions aux SMUR CHF 300'000 et divers mandats.

<sup>22</sup> Affectation au fonds de compensation des investissements selon l'art. 13 al.3 de l'ordonnance sur la planification et le financement hospitaliers.

## Compte de résultat de l'Institut Central (avant consolidation)

	2014 Comptes	2014 Budget	2013 Comptes
CHARGES	CHF	CHF	CHF
<b>Charges de personnel</b>			
Salaires	36'783'226.43	36'954'800.00	32'842'108.07
Charges sociales	8'060'031.20	7'927'400.00	7'026'956.41
Charges du personnel	721'857.71	708'000.00	483'454.34
<b>Total charges de personnel</b>	<b>45'565'115.34</b>	<b>45'590'200.00</b>	<b>40'352'518.82</b>
<b>Charges de matériel, de marchandises et de services</b>			
Matériel médical d'exploitation	51'325'172.89	51'427'000.00	50'615'811.52
Charges de produits alimentaires	86'635.85	98'000.00	88'355.70
Charges de ménage	70'038.97	64'000.00	50'648.02
Entretien et réparation	2'963'140.02	3'789'000.00	2'116'495.45
Charges d'utilisation des immobilisations	3'663'746.95	3'436'000.00	2'901'352.45
Eau et énergie	417'404.20	540'000.00	444'341.10
Charges financières	78'221.83	45'000.00	31'484.45
Charges de l'administration et de l'informatique	7'405'817.34	8'000'000.00	6'899'324.10
Autres charges liées aux patients	19'410.00	25'000.00	20'303.20
Autres charges non liées patients	770'012.87	1'151'000.00	783'034.36
<b>Total charges de matériel, de marchandises et de services</b>	<b>66'799'600.92</b>	<b>68'575'000.00</b>	<b>63'951'150.35</b>
<b>TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>112'364'716.26</b>	<b>114'165'200.00</b>	<b>104'303'669.17</b>
<b>PRODUITS</b>			
<b>Produits d'exploitation</b>			
Recettes assurances et autres garants	29'444'209.29	27'581'000.00	27'879'964.79
Prestations internes	74'678'197.06	78'639'298.00	69'591'812.86
Diverses recettes	4'272'783.56	3'291'997.00	4'339'197.95
Subventions diverses	4'270'787.30	4'991'043.00	2'790'250.72
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>112'665'977.21</b>	<b>114'503'338.00</b>	<b>104'601'226.32</b>
<b>BENEFICE / PERTE (-) D'EXPLOITATION</b>	<b>301'260.95</b>	<b>338'138.00</b>	<b>297'557.15</b>
Charges et produits extraordinaires	0.00	0.00	0.00
<b>BENEFICE / PERTE (-) DE L'EXERCICE</b>	<b>301'260.95</b>	<b>338'138.00</b>	<b>297'557.15</b>

## Bilan du Centre Hospitalier du Valais Romand (avant consolidation)

	31.12.2014	31.12.2013
<b>ACTIFS</b>	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	552'529.74	1'339'215.53
Débiteurs	81'969'099.67	84'930'998.46
Ducroire	-3'593'354.84	-3'284'411.85
Autres créances	2'248'812.50	2'949'730.00
Stocks	8'950'020.66	9'595'229.97
Actifs transitoires	40'404'055.76	21'733'983.51
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>130'531'163.49</b>	<b>117'264'745.62</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Titres	16'500.00	16'500.00
Immeubles	3'326'317.69	1'218'226.70
Equipements et installations fixes des bâtiments	4'179'901.22	1'292'122.20
Biens mobiliers et médico-techniques	15'479'293.14	8'936'733.08
Investissements en cours	2'184'723.88	5'378'163.83
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>25'186'735.93</b>	<b>16'841'745.81</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>155'717'899.42</b>	<b>134'106'491.43</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>DETTES</b>		
Fournisseurs - créanciers	8'413'501.08	10'185'491.88
Autres dettes à court terme (y c. compte courant interne)	80'553'759.55	75'799'841.42
Acompte subvention cas non codés et à cheval	18'191'508.10	10'258'497.55
Banques compte courant et leasing	0.00	24'188.05
Provisions	7'429'030.28	7'235'519.15
Passifs transitoires	1'761'413.33	2'416'440.61
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>116'349'212.34</b>	<b>105'919'978.66</b>
<b>FONDS ET DONATIONS</b>		
Fonds et donations	2'359'943.07	2'241'878.49
Fonds de compensation des investissements	39'682'555.47	26'758'925.48
<b>TOTAL FONDS ET DONATIONS</b>	<b>42'042'498.54</b>	<b>29'000'803.97</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	-2'673'811.46	-814'291.20
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>-2'673'811.46</b>	<b>-814'291.20</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>155'717'899.42</b>	<b>134'106'491.43</b>

## Bilan du Centre Hospitalier du Haut-Valais (avant consolidation)

	31.12.2014	31.12.2013
ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	255'281.48	430'144.82
Débiteurs	23'167'199.00	23'192'911.81
Ducroire	-1'645'228.16	-1'044'850.55
Débiteurs Etat du Valais (investissements)	0.00	1'603'814.73
Autres créances	115'425.67	146'927.35
Stocks	5'067'313.40	4'651'759.41
Actifs transitoires	3'865'533.88	2'053'853.03
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>30'825'525.27</b>	<b>31'034'560.60</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Titres	500.00	3'000.00
Immeubles	1'508'950.89	681'338.84
Equipements et installations fixes des bâtiments	672'253.36	618'769.83
Biens mobiliers et médico-techniques	6'718'729.57	4'401'056.98
Investissements en cours	1'054'066.59	694'145.88
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>9'954'500.41</b>	<b>6'398'311.53</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>40'780'025.68</b>	<b>37'432'872.13</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>DETTES</b>		
Fournisseurs - créanciers	3'927'430.93	4'704'354.46
Autres dettes à court terme (y c. compte courant interne)	12'991'430.15	12'547'878.06
Acompte subvention cas non codés et à cheval	1'278'055.30	749'631.50
Provisions	2'730'487.64	1'936'051.41
Passifs transitoires	520'928.94	521'776.82
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>21'448'332.96</b>	<b>20'459'692.25</b>
<b>FONDS ET DONATIONS</b>		
Fonds et donations	586'054.49	665'657.60
Fonds de compensation des investissements	17'645'676.10	11'733'369.03
<b>TOTAL FONDS ET DONATIONS</b>	<b>18'231'730.59</b>	<b>12'399'026.63</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	1'099'962.13	4'574'153.25
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1'099'962.13</b>	<b>4'574'153.25</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>40'780'025.68</b>	<b>37'432'872.13</b>

## Bilan de l'Institut Central (avant consolidation)

	31.12.2014	31.12.2013
ACTIFS	CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		
Liquidités	3'178'286.45	2'575'000.69
Débiteurs	6'088'258.30	5'650'717.78
Ducroire	-66'000.00	-260'000.00
Autres créances	0.00	1'000.00
Stocks	5'173'000.00	4'693'000.00
Actifs transitoires	722'473.85	247'650.95
<b>TOTAL ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>15'096'018.60</b>	<b>12'907'369.42</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>		
Titres	15'106.00	15'106.00
Immeubles	1'671'688.35	1'734'000.00
Equipements et installations fixes des bâtiments	185'164.10	195'279.55
Biens mobiliers et médico-techniques	8'090'632.13	6'375'091.47
Investissements en cours	1'450'186.73	890'684.65
<b>TOTAL ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>11'412'777.31</b>	<b>9'210'161.67</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>26'508'795.91</b>	<b>22'117'531.09</b>
<b>PASSIFS</b>		
<b>DETTES</b>		
Fournisseurs - créanciers	7'700'014.33	5'108'796.44
Autres dettes à court terme (y c. compte courant interne)	11'720'047.43	10'579'029.45
Provisions	1'379'366.65	1'308'654.74
Passifs transitoires	1'382'501.05	1'080'306.39
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>22'181'929.46</b>	<b>18'076'787.02</b>
<b>FONDS ET DONATIONS</b>		
Fonds et donations	1'087'551.95	837'690.52
<b>TOTAL FONDS ET DONATIONS</b>	<b>1'087'551.95</b>	<b>837'690.52</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital de fondation	30'000.00	30'000.00
Réserves libres & bénéfiques reportés	2'908'053.55	2'875'496.40
Bénéfice / perte (-) de l'exercice	301'260.95	297'557.15
<b>TOTAUX CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3'239'314.50</b>	<b>3'203'053.55</b>
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>26'508'795.91</b>	<b>22'117'531.09</b>

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION  
DE L'HÔPITAL DU VALAIS, SION  
À L'ATTENTION DU CONSEIL D'ETAT DU CANTON DU VALAIS**

---

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de l'Hôpital du Valais (ci-après HVS), comprenant le bilan consolidé, le compte de profits et pertes consolidé et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

*Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe, incombe au Conseil d'administration de l'Hôpital du Valais. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

*Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Conformément à l'article 8 alinéa 4 de l'Ordonnance sur l'Hôpital du Valais du 1<sup>er</sup> octobre 2014, nous avons examiné la gestion de l'Hôpital du Valais par rapport à la législation en vigueur. Nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que l'Hôpital du Valais ne respecte pas les dispositions légales et réglementaires concernant son organisation, l'administration et la gestion du patrimoine, à l'exception du plafond de rémunération maximal qui atteint **19.5 %** alors que l'article 4 de l'ordonnance sur l'Hôpital du Valais le fixe à **19 %**.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE FIDAG SA



Jean-Claude De Iaco  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Anne-Laure Rey  
Experte-réviseur agréée



Pierre-Alain Kummer  
Expert-réviseur agréé



Simon Imhasly  
Expert-réviseur agréé

Sion, le 24 mars 2015  
5 ex.

Annexes : comptes annuels 2014 établis par le client, comprenant :

- Bilans consolidés comparés de l'Hôpital du Valais y.c. ICHV et l'EMS aux 31 décembre 2014 et 2013.
- Comptes de résultat consolidés comparés de l'HVs y.c. ICHV et EMS aux 31 décembre 2014 et 2013.
- Annexe aux comptes consolidés 2014.

